

Permanence pour les inscriptions

Le samedi 7 décembre 2024 de 8h à 10h au centre de loisirs

Pensez à transmettre le dossier sanitaire avec :

Assurance scolaire 2024-2025, photocopie du carnet de santé (vaccins à jour), certificat médical d'aptitude au ski, dernier avis d'imposition ainsi que la fiche sanitaire 2024-2025, le règlement du club ados signé et l'autorisation parentale si cela n'a pas déjà été fait pour l'année 2024/2025.

L'inscription sera validée une fois l'acompte payé en Mairie et le dossier sanitaire complet.

Inscris-toi au plus vite si tu veux être de la partie car les places sont limitées.

1/ Déroulement du voyage.

Départ de « place Verdun » à Champagne-sur-Oise le samedi 15 février à 21h30. Arrivée au gite « Les Chamois » le dimanche 16 février vers 8h.

Pour le retour : Départ du gîte le vendredi 21 février vers 21h et arrivée « place Verdun » à Champagne-sur-Oise le samedi 22 février vers 8h.

Le transport s'effectuera avec la société de car « Autocars Wald Paris » dans un bus de 41 places avec remorque.

2/ Les activités et animations.

Cinq jours de ski alpin : Pas de cours de ski avec les ESF.

5 jours de ski sur la station les Carroz grand massif avec 4 domaines skiable « Les Carroz, Morillon, Samoëns, Sixt-Fer-à-Cheval » soit 75 pistes et 38 remontées mécaniques.

Les enfants seront encadrés par les animateurs du club ados tout au long de la journée.

Sur place, les ados disposeront de table de ping-pong, TV, baby-foot...

Une salle sera à leur disposition pour tous types de jeux.

3/ Les repas.

Le petit déjeuner sera échelonné entre 7h30 et 9h.

Les repas du midi seront principalement des pique-niques pris sur les pistes pour profiter au maximum de la journée si le temps le permet.



Les repas du soir seront chauds et pris à table.

4/ L'adresse du site.

Chalet les chamois

2583 route du pontet

74300 Arâches-la-Frasse

5/ Réunion d'information.

Une réunion d'information et de présentation de l'équipe d'animation sera organisée le :

Vendredi 17 janvier 2025 à 19h15 en Mairie

Un livret comprenant l'organisation du séjour et les horaires vous sera remis.

6/ Les inscriptions.

N'oubliez pas de vous présenter à la permanence d'inscription le :

Samedi 7 décembre 2024 de 8h à 10h au Centre de Loisirs

L'inscription ne sera effective qu'après réception de l'acompte en Mairie et du dossier sanitaire 2024/2025 complet.





Nom :
Prénom :
Adresse :
Numéro de téléphone :
Age :
Taille :
Poids :
Pointure:
Niveau de ski : Débutant : 🔲 Moyen : 🔲 Expert : 🔲
Si régime alimentaire particulier, Précisez :
Adresse mail :
Signature des parents

BAREME SEJOUR SKI

Du 15 février au 22 février 2025

Centre de vacances Les Chamois - (Haute Savoie)

Pour information nous vous transmettons le tableau correspondant au quotient familial qui s'appliquera pour ce séjour.

Le coût prévisionnel du séjour tout compris est de 911,29€ sur la base de 24 participants.

Quotient familial pour le séjour ski du 15 au 22 Février 2025							
Quotient familial	Taux de participation des familles	Coût séjour	Participation des familles	Acompte 30% à l'inscription	A régler après le séjour	Reste à charge de la commune	
Inférieur à 4 500 €	20%	911,29€	182.26 €	54,68 €	127,58€	729,03€	
De 4 501 € à 6 800 €	30%	911,29€	273,39 €	82,02 €	191,37 €	637,90€	
De 6 801 € à 8 900 €	40%	911,29€	364,52 €	109,36€	255,16 €	546,78€	
De 8 901 € à 11 000 €	50%	911,29€	455,65 €	136,69€	318,95 €	455,65€	
De 11 001 € à 12 000€	60%	911,29€	546,78 €	164,03 €	382,74€	364,52 €	
De 12 001 € à 13 125€	70%	911,29€	637,90€	191,37 €	446,53 €	273,39€	
Supérieur à 13 125 €	80%	911,29€	729,03 €	218,71 €	510,32 €	182,26€	
Extérieur	100%	911,29€	911,29€	273,39 €	637,90€	0,00€	

Un acompte de 30 % vous sera demandé afin de valider l'inscription de votre enfant à ce séjour. Nous vous précisons que le versement de cet acompte vaudra inscription ferme et définitive et ne sera pas restitué en cas de désistement.

Le règlement de l'acompte, ainsi que du total du séjour pourra se faire par espèces, chèque, ticket CESU, chèque vacances auprès de Mme FERNANDES au service comptabilité de la mairie entre le 06 janvier 2025 et le 13 janvier 2025

Le tarif est fonction du quotient familial (revenu fiscal de référence-ligne 25 divisé par le nombre de part).

Merci donc de nous fournir votre <u>dernier avis d'imposition</u> pour un calcul au plus juste.

Votre chèque devra être établi à l'ordre de : R.R REGIE MULTI-SERVICES

Nous vous rappelons que toutes vos factures CLSH et périscolaire devront être réglées 15 jours avant le début du séjour.

Nom de l'enfant :	Date :
-------------------	--------

Prénom de l'enfant :	Signatures des parents :			